Mairie d'Ercuis

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°2024-048

Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le 08/01/2025
ID : 060-216002105-20241211-DELIB2024048-DE

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2024

Convocation du	**15 OCTOBRE 2024**
Affichage du	**27 NOVEMBRE 2024**

Nombre de membres en exercice	**18**
Nombre de présents	**13**
Nombre de votants	**14**
PROCURATIONS	**01**

Objet : **RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT DE L'ENERGIE DE L'OISE (SE60) POUR L'ANNEE 2023**

L'an deux mil VINGT QUATRE, le ONZE DECEMBRE à VINGT heures TRENTE, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Marie NIGAY, Maire.

Présents :
Mme VAN BOXSTAEL Christiane, M MARECHALLE James, Mme LACOUR Aude, M FORGET Bruno, ses adjoints, M BOULARAND Claude, M THOMA Hervé, M BRIAND Hervé, M REZZA Thibaut, M NABONNE Éric, Mme FUSZ Anne, M URCOURT Daniel, Mme ALLAIN Geneviève, ses Conseillers Municipaux

Absents :
Mme MEYFROODT Charlotte,
Mme VIDARD Stéphanie, pouvoir à Mme LACOUR Aude,
M ROSELLE Regis, excusé,
Mme SPIRA Julie,
Mme RIGARD Sabine,

Secrétaire : Mme LACOUR Aude,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment L.1411-3 et L1411-7

CONSIDERANT QUE le rapport d'activité du syndicat de l'énergie de l'Oise (SE60) a été adressé à la commune, il convient de le présenter au Conseil Municipal et d'en prendre acte

Après avoir l'exposé du rapporteur

Le Conseil Municipal délibère, à l'unanimité

ARTICLE UNIQUE : **PREND ACTE** du rapport d'activité de l'année 2023 du syndicat de l'énergie de l'Oise (SE60).

Le Maire certifie, en application de l'article L2131- Général des Collectivités Territoriales, que le présent acte est rendu exécutoire le

Le Maire,
Jean-Marie NIGAY

MAIRIE D'ERCUIS (OISE)

Le Maire
Jean-Marie NIGAY

MAIRIE D'ERCUIS (OISE)

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355